

## <u>Informations complémentaires qui seront remplies le jour du premier cours</u> et lors du dernier cours de l'école de BMX.

1. Finance d'inscription :									
(Ce point 1 sera rempli en même temps que le paiement CASH des frais le jour du premier cours)									
Cours :	100	Payée	Oui	i Non					
Caution :	100	Payée	Oui	i Non					
Matériel prêté :		<u>Vélo</u>		Oui / Non	Casque	Oui / Non			
		<u>Genouillère</u>	<u>s</u>	Oui / Non	<u>Plastron</u>	Oui / Non			
Bex le									
J'atteste, par la présente, de ma couverture accidents et RC (cité en point 1) et décharge le comité, ainsi que les organisateurs et entraîneurs de toute responsabilité en cas d'accident consécutif à la pratique de ce sport.									
Bex le									

## 2. Possibilité pour la suite :

(Ce point 2 sera rempli lors du dernier cours)

A la fin des 3 leçons, les participants décident s'ils veulent continuer à faire du BMX au sein du club.

En cas de décision négative, le pilote rend le matériel s'il a utilisé le matériel du club pour avoir le retour de la caution matériel.

En cas de décision positive, le pilote adhère définitivement au club. Il rend le matériel s'il a utilisé le matériel du club. Il rejoindra le groupe d'entraînement du mercredi correspondant à son niveau/âge, Il devra venir à l'entraînement prévu avec son matériel personnel et s'acquitter du solde de la cotisation annuelle du club selon le barème ci-dessous.

Pour les participants à l'école de BMX de la première partie de saison (avril-juin selon les dates de l'école) la cotisation pour la suite des entraînements de la saison en cours est d'un montant de 100.- Frs. Pour l'année suivante, elle est définie selon l'assemblée générale.

Pour les participants à l'école de BMX de la deuxième partie de saison (août-octobre selon les dates de l'école) la cotisation est d'un montant de 0.- Frs (généralement les entraînements s'arrêtent mi-octobre). Pour l'année suivante, elle est définie selon l'assemblée générale.

Choix du pilote, il continue : Oui Non Retour de la caution si caution : Oui

Les prix sont variables selon l'état du matériel. Les casques cassés ne seront pas vendus.

Matériel	Prix à neuf	Prix Occasion	Montant à payer	Date et montant payé
Vélo	Dès 400	De 200 à 290		
Casque	80	50		
Genouillères	25	15		
Coudières	25	15		
Gants	30	10		
Plastron	90	Dès 50		
Pantalon	50	Dès 40		
Maillot	Pas de neuf	Dès 40		

Pantalon	50	Dès 40								
Maillot	Pas de neuf	Dès 40								
Matériel a payé sur place CASH lors de la prise du matériel.										
Bex le										
Nom et signature du représentant pour le BCC :										